

1. Notre ambition

Ensemble nous partageons l'ambition d'être heureux dans notre région. Voilà la finalité de notre entreprise. Notre réussite dépend de notre rentabilité, et pour cela nous devons contribuer au succès de nos clients afin qu'ils soient également heureux de travailler avec nous. Conscient de cela, chaque collaborateur s'engage au quotidien à faire toujours mieux pour nos clients dans le respect de nos valeurs et de la terre de nos enfants.

- Nous visons le meilleur niveau de satisfaction possible de l'utilisateur tout au long de son acte d'achat et pendant la durée de vie des produits qu'il aura acheté. Nous assurerons ainsi le succès de nos clients et par là même notre succès.
- Nos investissements doivent servir l'amélioration de nos conditions de travail, la sécurité de notre environnement, et de nous permettre de différencier notre offre commerciale avec la meilleure efficacité économique possible.

Notre système entreprise repose sur les points suivants pour répondre aux besoins de nos clients :

- La finalité des ressources humaines est de favoriser le développement personnel des collaborateurs des entreprises du groupe LIPPI. Notamment, en créant les conditions de l'équité et la diversité. Nos efforts porteront en particulier sur l'accès à la formation, la non-discrimination et le respect de la réglementation en général.
- Notre système de management intégré a pour objectif de permettre la meilleure prise de décision possible pour nos clients, au plus près de l'action, dans les meilleures conditions de sécurité et dans le respect des lois et règlements en vigueur.

2. Les enjeux de notre développement

- Maintenir et développer l'emploi industriel dans notre région.
- Une industrie à fort coefficient de matière première dans le produit fini,
 l'acier, dont l'impact écologique est fort mais à forte capacité de recyclage;

- Une main d'œuvre soumise à des enjeux importants en matière de santé et sécurité du travail;
- La maitrise l'empreinte environnementale de notre activité.
- Un environnement réglementaire de plus en plus exigeant.

3. Notre démarche et nos axes de progrès

Nous sommes engagés dans une démarche de développement durable. Elle engage l'entreprise dans un mode de croissance nouveau dont 4 axes sont :

- Chaque « lippien » est l'acteur majeur de la politique d'amélioration, il se forme dans le domaine des nouvelles technologies, du design et de l'amélioration continue pour améliorer ses compétences propres et pour les mettre au service de l'entreprise;
- Nous maitrisons notre impact environnemental au travers du Bilan carbone™ et du bilan environnemental : afin de limiter nos nuisances, nous voulons connaitre avec précision comment se répartit notre consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Nous pourrons ainsi agir de manière ciblée et efficace :
- La qualité de nos produits est une préoccupation quotidienne et nous nous attachons, dans chacun de nos processus de travail, à garantir un haut niveau de service: pour cela, nous axons nos efforts sur une analyse des risques de notre activité, dans l'ensemble des domaines qualité, sécurité et environnement;
- Enfin, notre développement est basé sur une proximité forte avec nos clients : <u>nous mettons en place un large panel d'outils</u> permettant de connaitre nos marchés, nos clients, les techniques de production, les méthodes de travail...

4. Nos engagements



Nous soutenons l'action du Pacte Mondial qui agit en faveur des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.







LIPPI est certifié ISO9001 depuis mars 2005, ISO 14001 et ILO-OHS 2001 depuis mars 2009.



| Axes de progrès | Résultats 2011 | Principales actions | Objectif 2012 | Groupe de principe du Global Compact | Principe du Global Compact |
|---|-------------------|--|---------------------------------|--|-------------------------------|
| Informer sur la corruption au quotidien | | Cessions d'information à destination de l'ensemble du personnel sur les principes de conduite des affaires pour contrer la corruption. | 100% du personnel informé | Lutte contre la corruption | 10. Agir contre la corruption |



| Axes de progrès | Résultats 2011 | Principales actions | Objectif 2012 | Groupe de principe du Global Compact | Principe du Global Compact |
|--|--|---|---|--|--|
| Développer les compétences de nos salariés | Léger ressaut à 5.24% contre 4.70% | Faciliter la prise de décision au plus près de l'action et rendre autonome les collaborateurs par les compétences. | Baisse du turnover et de l'absentéisme | Droit du travail | 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession |
| | 6,1 jours de formation par salarié | L'école interne a dispensé en 2011 plus de heures de cours aux Lippiens. Cette démarche favorise l'accès à la technologie et au design et permet à certains collaborateurs de générer des revenus complémentaires. | 6 jours par salarié | Droit du travail | |
| | Hausse des accidents du travail | Formation « sécurité » : déploiement d'une politique systématique de formation à la sécurité (cariste, secouristes, pontiers, opérateur nacelle, habilitation électrique, équipier incendie, gestion des produits chimiques, risque ATEX, travaux en hauteur) Formation-action dans les ateliers : ATEX, risque chimique, gestes et postures, ergonomie des postes. Sensibilisation « la sécurité comme composante de la compétitivité » et formaction sécurité | Réductions des AT de 50% | Droit du travail | |
| | Amélioration du système d'évaluation au mérite. | Renforcer le rôle des Institutions représentatives du personnel dans la mise en œuvre de la politique sociale de l'entreprise et accompagner son développement. Renforcer la qualité des entretiens d'évaluation | 100 % de retour des entretiens d'évaluation | Droit du travail | 3. Les entreprises sont invitées à appliquer la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective. |



| Axes de progrès | Résultats 2011 | Principales actions | Objectif 2012 | Groupe de principe du Global Compact | Principe du Global Compact |
|--|--|--|---|--|---|
| Maitriser notre impact environnemental | Bilan carbone™ détaillé par site | Bilan carbone™ 2006 à 2010 : impact CO² de la matière première et du fret | Réduction constante des émissions de CO ² | Environnement | 7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement |
| | Diminution des consommations de peinture et de gaz de l'ordre de 20% | Révision des processus, adoptions de nouvelles technologies moins énergivores. | Diminution des consommations de gaz de l'ordre de 10% | Environnement | |
| | Diminution des surfaces exploitées 14% | Révision des flux internes pour permettre une meilleure exploitation des surfaces industrielles. | Diminution des surfaces exploitées | Environnement | |
| | | | | | |
| Maîtriser notre impact environnemental | Gestion structurée des produits chimiques | Analyse environnementale 2011 : 100% des produits chimiques sont inventoriés, le pré-enregistrement Reach est réalisé, une communication vers les clients et parties prenantes est réalisée. | 100% | Environnement | |
| Assurer l'intimité commerciale avec nos clients | Renouvellement des normes ISO9001, ISO 14001 et ILO- OSH 2001 | Renouvellement de la certification QSE. Meilleure maîtrise des processus par les collaborateurs. | Renouvellement des normes ISO9001, ISO 14001 et ILO- OSH 2001 | Environnement | 8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement |
| | Dématérialisation de la totalité de la documentation. | Remplacement de la documentation commerciale par documentation électronique, élargissement de la documentation vers tous les médias Internet. | Processus de diffusion internet décrit et appliqué. | Environnement | |



| Axes de progrès | Résultats 2011 | Principales actions | Objectif 2012 | Groupe de principe du Global Compact | Principe du Global Compact |
|--|---|--|-----------------------------|--|--|
| Analyser nos risques QSE et améliorer notre fonctionnement interne | Révision de l'évaluation des risques professionnels QSE | Analyse des risques santé et sécurité au travail 2011 : cotation du risque TMS, flux, stress et plans d'actions adaptés. 100% de nos sites sont évalués et disposent d'objectifs d'amélioration dans le domaine SST. | Réductions des AT de 50% | Droits de l'homme | Respect des droits de l'homme et particulièrement article 3 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. |
| | Charte de développement durable avec nos fournisseurs | Contractualisation des relations avec nos clients, sous-traitants et fournisseurs | En cours | Droits de l'homme | |